

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 6

Artikel: Théâtre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185134>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quant à la chasse, pas un lapin !
Enfin, nous vîmes un corbeau !!!
On l'ajusta vite avec le fusil à pierre.

Mais la batterie refusa positivement de fonctionner. Cette arme n'avait pas vu le feu depuis Fontenoy, où s'en était servi le bisaïeul de notre hôte. Ce dernier nous affirma que le fusil, en souvenir de cette mémorable bataille, avait fait le serment de ne plus jamais tirer que sur les Anglais... genre de gibier qui nous était interdit par les traités actuels.

Tout à coup, nous aperçûmes un des chasseurs, qui nous précédait d'une centaine de pas, se livrer à une singulière manœuvre. Il s'était arrêté net devant un taillis. Puis, le regard attaché sur l'objet découvert, il avait prudemment, doucement, marché à reculons. Parvenu à une certaine distance, il s'était retourné et, dans une course insensée, il arrivait à nous pâle comme un mort et muet d'effroi.

On le fit immédiatement changer de gilet de flanelle, ce qui lui rendit la parole :

— Là... dans le taillis... j'ai vu un...
— Un quoi ?
— J'ai vu un tigre !
— Un tigre !!!

Cette révélation nous fit froid dans le dos. Nous changeâmes tous de gilet de flanelle... car on n'est pas sans éprouver une émotion quand on cherche un lapin et qu'on trouve un tigre, auquel on ne peut opposer que trois fusils, dont un a fait son serment à Fontenoy.

La flanelle sèche nous procura pourtant une certaine indignation.

— Un tigre!... en Seine-et-Oise!... et à la veille des élections !

— C'est une manœuvre du gouvernement pour écarter l'électeur des urnes !

Le compagnon qui avait découvert le tigre tremblait toujours comme la feuille. On lui remet son ancien gilet de flanelle ; il était mouillé, mais c'était une prévenance de notre part. Ce trembleur était un conseiller de la cour des comptes.

— S'il n'y avait encore que cet animal, dit-il ; mais celui-ci est un jeune... un bébé tigre ! Le père et la mère doivent rôder dans les environs pour lui trouver pâture. Ils guettent un passant isolé... Il faudrait prévenir le notaire, qui a la rage de réfléchir dans les broussailles.

Au collège, on ne vous apprend pas à chasser le tigre. Nous songions donc à une retraite prudente, quand... ô miracle!... l'exemple du courage nous fut donné par le mélancolique chien suisse. Une seule seconde avait suffi pour la métamorphose de ce compatriote de Sismondi et du Gruyère. Son indolence fit place à une animation soudaine, l'œil s'alluma, la queue frétille et l'animal prit sa course vers le repaire du tigre, dans lequel il pénétra bravement.

Nous entendîmes ses aboiements. Puis, le silence se fit. Le tigre l'avait-il étranglé ?

Ce Suisse nous avait donné de la hardiesse. On courut au massif, sur lequel on branqua les trois fusils. Celui de Fontenoy refusa de se parjurer, mais les deux autres firent feu, et, du taillis ainsi fusillé, nous vîmes s'élançer... devinez quoi ! une levrette en paletot d'étoffe tigrée.

Cette charmante bête appartenait à la femme du maire. Rosalie (c'était son nom) errait depuis cinq jours dans la campagne avec ce chaud vêtement que sa maîtresse, aux premiers froids, lui avait confectionné avec un vieux tapis imitant la fourrure du tigre.

Rosalie venait d'échapper au Suisse, veuf depuis deux ans. Nos deux coups de feu avaient tué net, avant le triomphe, ce Faublas à quatre pattes.

Après tout, dit un de nous, cette mort est venue terminer ses souffrances d'exilé.

Nous revînmes tous bredouille, excepté le notaire qui, pour s'être trop découvert, rapportait un rhume de cerveau... oui, de cerveau... car tout chemin mène à Rome.

La nuit suivante, sur mon billard, je fus réveillé par une formidable détonation. C'était le fusil de Fontenoy qui trouvait bon de partir tout seul.

Jeux d'esprit.

Le mot de notre précédente charade est *charpente*. La prime est échue à Mme Jeannette Pidoux, à Morges. — Nous rappelons, une fois pour toutes, que la prime est toujours délivrée ensuite d'un tirage au sort entre les personnes qui ont deviné et dont les noms figurent dans notre registre d'abonnés.

Voici une autre charade :

Aux chances du premier est bien fou qui se fie,
Chacun, vers mon dernier, va toujours en avant ;
Et mon entier dans le monde souvent,
Décide du sort de la vie.

On voudra bien nous dire en même temps, combien Goliath pouvait manger d'œufs à jeun.

Prime: Un joli album photographique, pour la réponse aux deux questions.

Deux étudiants passant, l'autre jour, près d'une jeune dame, l'un d'eux dit assez haut : Voilà un bien joli minois. La dame, en se retournant, le trouva fort laid : Je voudrais, monsieur, par reconnaissance, en dire autant de vous. — Eh ! madame, répliqua l'étudiant, ne pourriez-vous pas suivre mon exemple en mentant un peu.

Un négociant, frappé d'apoplexie, est mort subitement au moment où il terminait une lettre adressée à l'un de ses fournisseurs. Son commis, jeune homme très naïf, voyant la lettre encore ouverte sur le pupitre, crut bien faire en ajoutant au bas :

P. S. Depuis ma lettre écrite, je suis mort.

Puis il cacheta et mit à la poste.

Un peintre lausannois faisait dernièrement le portrait d'une demoiselle qui joignait à beaucoup de prétentions une bouche fort grande. L'artiste remarquant qu'elle s'efforçait de la rapetisser, ce qui donnait lieu à une sorte de grimace, lui dit : « Ne vous gênez pas, mademoiselle, si vous le désirez, je ne vous en mettrai pas du tout. »

M. Marco de St-Hilaire raconte que pendant une marche militaire de la campagne de 1813, Napoléon éprouvant une soif ardente, demanda quelque chose à boire. Les fourriers de sa maison étaient trop éloignés, on se procura, assez difficilement, une bouteille de vin. Un de ses maréchaux lui en présenta un gobelet à moitié rempli ; mais à peine l'eut-il approché de ses lèvres qu'il le lui rendit en faisant la grimace. « Votre Majesté trouve peut-être ce vin un peu cru, un peu jeune, fit le maréchal ; il est sans doute de l'année dernière. »

— De l'année dernière ! répéta Napoléon ; vous avez bien de la bonté, dites plutôt qu'il est de l'année prochaine.

Théâtre. Demain, 3^e et dernière représentation de la belle pièce : *Les Danicheff*, qui fait chaque fois salle comble. — Jeudi, 13 courant, *L'âge ingrat* nouvelle comédie en 3 actes.